

TINGO TINGO



ISSN 1607-0372

HEBDOMADAIRE TOGOLAIS INDÉPENDANT D'INFORMATIONS D'ANNONCES ET DE PUBLICITÉS N°732 DU 04 JUIN 2014 PRIX: 250F CFA

Dialogue politique à Togo Télécom 2 / L'opposition a claqué la porte hier



Foli-Bazi Katari (Unir)



Séiom Kllassou (Unir)



Gilbert Bawara (Gouvernement)



Dodji Apévon (A.E.C.)



Aimé Gogué (A.D.D.J.)



Patrick Lawson (A.N.C.)

Cuisant échec des négociations!

P.3

Ouverture des séances d'assises à la Cour d'appel de Lomé

P.3

36 dossiers inscrits au rôle, les premiers à la barre condamnés à de lourdes peines

Mauvaise exécution de travaux à Kégué



Un immeuble en construction en train de s'effondrer

P.2

Difficulté pour trouver un sélectionneur pour les Eperviers

Le P.M. Ahoomey-Zunu siffle la fin de la pagaille

P.4

Utilisation abusive des véhicules d'Etat

La RTG 2767 à plus de 120 Km /h sur le tronçon Djagblé-Kégué

P.4

La structure E.E.B.T.P. sur la route Hopital-Cassablanca

Les véhicules piégés par des caniveaux mal faits

P.4

Faits divers

Et vous les hommes, qu'est ce qu'on n'a pas encore vu !

P. 2

Examen de fin d'année 2013-2014

Belle entame des examens de fin d'année ,
quelle garantie pour les corrections

Comme on le redoutait le plus, l'année est connue de toutes les couleurs sauf la blanche. Lentement mais sûrement, on tend vers la fin de cette année scolaire, malgré le lot de grèves des enseignants qu'elle a connues dès l'entame de celle-ci. Au-delà du gouvernement, la joie doit être partagée par tous les Togolais. Nous avons tous encore en mémoire les troubles et mouvements de grève des enseignants qui réclamaient entre autres primes l'application pure et simple du nouveau statut lié à leur profession. Le 20 mai dernier, c'était les examens du baccalauréat première partie, communément appelé probatoire dont les épreuves se sont déroulées dans une quiétude totale et ce à la satisfaction de tous. Pas plus tard qu'hier ont débuté les épreuves du Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC) qui s'achève le vendredi. Et bientôt ce serait le tour du CEPD et du BACII qui vont boucler la boucle.

Pour l'heure on peut constater avec aisance que les choses vont à merveille. Mais la seule question qui mérite d'être posée est de savoir quelle ga-

rantie pour les périodes de corrections qui suivent la fin des épreuves écrites. Les vieux démons de la contestation des enseignants ne surgiraient-ils pas, avec des revendications qui vont faire surface et pourraient compromettre les chances de réussite de nos aimables candidats et candidates ?

En effet, les périodes de corrections sont un moment très crucial pendant lequel tous les candidats retiennent leur souffle du fait que leur sort reste lié aux desiderata du correcteur. Et donc à ce moment, tout doit être mis en branle afin de mettre les correcteurs dans les conditions les bonnes pour donner une chance de réussite à tous les candidats au BEPC. Et l'on n'est pas sans savoir que c'est une situation malencontreuse qui revient presque chaque année au Togo et qui semble porter préjudice aux candidats. Ceci va jusqu'à l'entêtement des enseignants de ne corriger les feuilles qu'après avoir été payés ou avoir trouvé satisfaction de leurs revendications. Le comble, c'est que le gouvernement recourt parfois au service des étudiants qui, eux, ne

s'y connaissent pas en la matière. En tout cas, on ose croire que les dispositions seront effectivement prises de ce côté également pour éviter une situation désagréable au détriment de nos chers candidats.

S'il est évident que les conditions que réclament les enseignants sont celles qui constituent un gage de réussite des candidats, il n'en demeure pas moins vrai que la surenchère de leur part est totalement inacceptable. Pourquoi attendre les périodes d'examen pour faire étalage de leurs revendications sur fond de menace. Après près de 9 mois d'intenses activités scolaires, il est également de bon ton que le dénouement soit aussi heureux.

Le souhait de tous, c'est de prier pour le bon maintien de cette atmosphère de quiétude qui prévaut actuellement pendant que le train des examens est déjà en branle. Croisons tous les doigts en attendant un dénouement heureux de l'année scolaire 2013-2014, à la seule condition que chacun joue sa partition.

Othniel

Le Togo en guerre contre la criminalité pharmaceutique

Plus de 9 tonnes de médicaments
contrefaits saisi par la sécurité

Est médicament contrefait tout médicament fabriqué sans le respect des normes de sécurité, de qualité et d'efficacité. Ce sont les médicaments de ce genre à hauteur de 9 tonnes qui ont été saisis les 27, 28 et 29 mai dernier au Togo lors d'une opération menée conjointement dans 10 pays de la sous-région. A cet effet, furent arrêtés six présumés trafiquants : c'est ce

cours d'une conférence de presse le samedi dernier.

La plupart de ces médicaments saisis sont des anti-inflammatoires, des antianémiques, des multivitamines, des antibiotiques, des antiparasitaires, des aphrodisiaques et des antipaludiques. Le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée Conakry, le Mali, le Niger, le Sénégal,

les villes Lomé, Aného, Vogan, Notsé et Atakpamé sont celles dans lesquelles ont été saisis ces produits "hors la loi". Leur valeur pécuniaire est estimée à 100 millions de Franc CFA.

Cette conférence de presse animée par le Colonel Yark Damehane a enregistré non seulement la présence des responsables d'Interpol, mais aussi celle de la représentante résidente de l'OMS au Togo, de la directrice de la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques et du président de l'ordre des pharmaciens.

Médicaments frauduleusement et délibérément munis d'une étiquette contenant d'informations trompeuses selon l'organisation Mondiale de la Santé (OMS), ces produits risquent de générer des problèmes de santé et de tuer des milliers d'individus par an. De 2013 à mai dernier, 87,5 tonnes de faux médicaments ont été saisis au Togo. Yao M.



Des sacs de médicaments contrefaits saisis

qu'a annoncé le samedi dernier le ministre de la sécurité et de la protection civile, au

le Nigeria et le Togo sont les pays qui ont conjointement menée l'opération. Au Togo,

Faits divers

Et vous les hommes, qu'est
ce qu'on n'a pas encore vu !

Depuis toujours, les histoires d'amour ont opposé les hommes et les femmes et sur les questions liées à la chose, les points de vue divergent selon qu'on est du sexe féminin ou masculin. Les hommes savent bien comment manier leur langue pour tromper la vigilance de leur conjointe et inversement. Puisque chacun sait que le mensonge est le meilleur vocabulaire pour subjuger son prochain, peu importe ce qui en découle. Même si parfois les conséquences sont intenable.

Décidément, il se passe encore des choses on ne peut plus bizarres à Lomé. La particularité de cette histoire n'a rien à envier à celle que vivent beaucoup de couples chaque jour,

comme l'exemple de cette femme qui a surpris son mari dans une situation d'impasse totale. La dame a découvert la capote dans la chambre du mari, une capote remplie de liquide qui n'est autre que le sperme de qui on sait. A la question de savoir d'où vient ce condom rempli de liquide, le mari répondit à la femme qu'il l'a trouvé chez un voisin. Réponse un peu bizarre de la part du mari qui voudrait tromper la vigilance de sa conjointe. C'est donc prendre la dame pour une bête. C'est tout comme une histoire entre un jeune homme et sa partenaire qui le surprend avec une capote à la main. Le jeune homme répliqua que c'est pour faire un test de cinq litre d'eau dans une

capote. Donc, c'est pour faire l'expérience lui-même. C'est une histoire à dormir debout.

Juste après cette réponse la femme a de nouveau trouvé la couche Vania dont les femmes se servent pour leurs toilettes intimes. La femme ayant voulu prendre son mari au dépourvu lui demanda si c'est maintenant une souris qui l'a ramenée de chez le voisin dans leur chambre. La quintessence de cette histoire repose sur le problème d'infidélité dans les couples. Et sur ce genre de sujet, les hommes savent bien fasciner les femmes.

En tout cas, imaginez vous-même la suite de cette affaire de Jacques où es-tu?

Othniel

Mauvaise exécution de travaux à Kégué

Un immeuble en construction en train de s'effondrer

Les Togolais se souviennent encore comme si c'était hier de l'effondrement d'un bâtiment en construction qui avait fait des victimes à Amadahomé. Aujourd'hui, c'est une maison en construction dans le quartier Kégué-Zogbédji, dans la rue des églises des Assemblées de Dieu temple espoir, qui est en train de s'effondrer. Pire, l'immeuble présente une inclinaison inquiétante. En effet, les populations de ce quartier, inquiètes, nous ont alertés de ce qu'un immeuble de trois niveaux en construction dont le rez-de-chaussée est habité a vu des pans entiers de ses murs s'effondrer. Pire, des murs entiers de cet immeuble sont pendants alors même que des enfants habitent dans la maison. Une visite sur les lieux a permis de se rendre compte que c'est un ressortissant de nationalité nigériane en l'occurrence un lbo qui est en train de construire



cet immeuble. Interrogée, la dame qui se trouve être l'épouse du propriétaire a affirmé que c'est en l'absence de son époux que les murs du troisième étage du bâtiment se sont effondrés. Son époux serait en voyage. Le maçon qui a exécuté les travaux serait lui aussi en voyage. Même si pour l'heure on ne dénombre aucun dégât humain, il est à craindre que le pire puisse arriver vu l'état de l'immeuble et de la présence des enfants dans la con-

cession. Selon un spécialiste en urbanisme, les normes requises en la matière n'ont pas été respectées dans l'exécution de ces travaux. De plus le terrain sur lequel est érigé l'immeuble est gorgé d'eau et en la matière, une attention particulière doit être requise dans la pause de la fondation. Il est impérieux que les autorités concernées prennent la mesure de la situation afin d'éviter le pire.

La Rédaction

Musique

YATEGA, un reggeaman hors norme

Le Togo compte une foultitude de disciples de Bob Marley qui s'illustrent à travers une musique reggea qui chavire les mélomanes. Bibish Mola en est un. Mais désormais, les passionnés de ce rythme auront le plaisir de savourer les morceaux d'un nouveau n reggeaman qui vient agrandir le cercle de cette mouvance musicale. Il s'agit du jeune YATEGA.

Qui est YATEGA ?

Gato yawo pour l'Etat civil, YATEGA, son nom d'artiste est un jeune togolais qui a été piqué par le virus de la chose



musicale dès sa plus tendre enfance. Sa mère était une compositrice de chansons pour les danses folkloriques. Souvent, elle était invitée à participer à des manifestations festives où on chantait et dansait. Pour y

aller, elle mettait le petit Yawo alias YATEGA au dos qui se voyait bercer par diverses chansons. Normal qu'à l'adolescence, il soit habité par le démon de la musique. Au début, à l'âge de 18 ans, il se frottait à la guitare qu'il jouait avec brio sous la supervision d'un maître de musique qui n'est plus de nos jours. Plus tard, eu égard à son penchant pour le reggea et vu qu'il était bien par rapport à ce rythme, ce dernier lui conseilla d'opter pour le reggea. Depuis 18 ans, YATEGA évolue donc sur ce

suite à la page 3

Chaque mercredi, réclamez votre exemplaire de Tingo-Tingo

Dialogue politique à Togo Télécom 2 / L'opposition a claqué la porte hier

Cuisant échec des négociations !

* Comme annoncé, la mayonnaise n'a pas pris



Foli-Bazi Katari (Unir)



Sélom Klassou (Unir)



Gilbert Bawara (Gouvernement)



Patrick Lawson (ANC)



Aimé Gogué (ADDI)



Dodji Apévon (AEC)

Le dialogue entre les acteurs politiques qui a démarré le 19 mai dernier s'est poursuivi hier mardi 3 juin 2014 à Togo Télécom. Au nombre des délégations présentes, on peut citer Unir, Anc, Ufc, Addi et Arc-en-ciel. Le gouvernement était aussi représenté en sa qualité d'observateur aux discussions sous les auspices du facilitateur Mgr Nicodème Barrigah. La fin des négociations était prévue pour le samedi 31 mai 2014 mais les protagonistes ont souhaité avoir deux jours supplémentaires pour la rédaction du rapport final. Hier dans l'enceinte de Togo télécom, le dialogue tant attendu par les Togolais a accouché d'une chétive souris. En effet, après quelques heures de discussions, les désaccords ont apparu au grand jour.

Les délégations de l'Anc, de l'Arc-en-ciel et de l'Addi ont claqué la porte et ont quitté la salle des travaux. Seules les délégations de l'Ufc et de l'Unir sont restées dans la salle avec le facilitateur. Interrogé sur les raisons de leur départ des discussions, Me Dodji Apévon de la coalition Arc-en-ciel a affirmé: "On peut dire considérer aujourd'hui que le dialogue a échoué. C'est tout, puisqu'on n'a eu aucun accord sur les sujets inscrits au

chronogramme. Il y a quelques brouilles mais, sur l'essentiel on n'a rien obtenu. Tout à l'heure, ils adopteront un rapport général auquel nous n'avons pas envie de nous associer parce l'objectif d'un dialogue, ce n'est pas de cataloguer des points de désaccord et signer un rapport pour dire que voilà les points de désaccords".

Me Dodji Apévon a poursuivi en déclarant que "le dialogue doit nous conduire à régler les points de désaccords. Si un effort ne peut pas être fait pour que les points de désaccord soient réglés, c'est inutile de faire cet exercice et d'aller adopter un rapport constatant que seule-



Nicodème Barrigah-Bénissan, facilitateur

ment on ne s'est pas entendu sur rien du tout. Ça, c'est de la supercherie. C'est pour cela que nous n'allons pas nous

associer à cela. On ne peut pas venir à un dialogue où certains ont décidé de ne pas se prononcer sur les points

nous concernant. C'est de l'amateurisme". Comme on le voit, annoncé à grand tambour, le dialogue politique, même si pour l'heure on ne peut pas parler a priori d'échec total, il faut quand même reconnaître que c'est tout sauf une réussite. L'espoir que le peuple togolais a placé en ces assises s'amenuise peu à peu et il est fort à craindre qu'on replonge à la case départ.

Le ministre de l'administration, Gilbert Bawara représentant aux discussions s'est contenté de rappeler que le gouvernement n'avait qu'un simple statut d'observateur. "Nous suivons les travaux

entre les partis afin de s'imprégner de l'état d'esprit qui règne. Nous n'avons pas à faire d'observation ni de commentaire" a-t-il déclaré à la presse.

Il faut dire que ce dialogue devrait permettre d'aborder 12 points entre autres la limitation et la durée du mandat présidentiel, le mode de scrutin pour les élections, les conditions d'éligibilité du président de la République, la réforme de la Cour Constitutionnelle et de la Haac, les incendies des marchés de Kara et de Lomé, le caractère républicain de l'armée. Les attentes du peuple ont été déçues car on a assisté à un fiasco total.

La rédaction

Ouverture des séances d'assises à la Cour d'appel de Lomé

36 dossiers inscrits au rôle, les premiers à la barre condamnés à de lourdes peines

La première session de la Cour d'assises de cette année a été ouverte depuis le lundi 02 juin 2014 à Lomé avec 36 dossiers inscrits au rôle. La cérémonie d'ouverture a vu la présence du ministre de la justice Koffi Esaw, des présidents de la Cour suprême Gamatho et de la Cour constitutionnelle Aboudou Assouma étaient aussi présents. Parmi les dossiers, 11 affaires d'homicides volontaires; 6 affaires de violences volontaires ayant en-

trainé la mort sans intention d'homicide; 2 affaires sur homicide volontaire, vol qualifié et regroupement de malfaiteurs; 1 affaire sur homicide volontaire et tentative de viol; 6 affaires sur le viol; 5 affaires sur la pédophilie; 1 affaire sur l'avortement mortel; 1 affaire sur la destruction volontaire; 3 affaires sur le trafic international de cocaïne.

Dans son discours à l'ouverture, le Procureur général Gnambi Garba, a appelé à une étude minutieuse

des phénomènes criminels de notre pays pour mieux connaître les causes, afin d'envisager des "solutions efficaces".

"En clair, nous devons comprendre que la prison n'est plus une solution au phénomène criminel, et que d'autres voies doivent être explorées", a-t-il souligné.

Le premier dossier, juste après l'ouverture a porté sur un homicide volontaire, une affaire qui avait fait de grands bruits en septembre 2003 à Gapé Zogbéjji (environ 35 km au nord de Lomé) dans la préfecture de Zio.

Le 14 septembre 2003, Adonou Komlan avait tué son beau-père, après lui avoir asséné des coups de coupe-coupe. L'accusé, qui a reconnu les faits, a été condamné à 30 ans de réclusion criminelle par le président de séance, le juge Olivier Yaovi

Sronvie. Pour son avocat, Me Hounakey Akakpo, c'est une peine sévère. Le condamné était sous l'emprise de la drogue au moment des faits, soutient-il. Mais il faut signaler que l'accusé, loin de regretter son crime, a plutôt déclaré que c'était une mission divine, avant de demander au procureur général de lui permettre de le prouver, en l'autorisant de tester "son pouvoir" sur un autre individu qu'on voudrait bien lui remettre, séance tenante

Cette session qui va connaître des affaires de crimes, de trafics de drogue et autres affaires de mœurs va durer quatre semaines. Les dossiers inscrits vont être jugés durant les quatre semaines d'audience. Les magistrats ont accepté de prolonger les audiences jusqu'à quatre semaines, dans le but de permettre aux détenus qui at-

tendent de passer devant la cour, afin de connaître leur sort. Une décision qui devrait permettre d'améliorer les conditions de détention et qui veut respecter l'esprit des textes - article 19 de la constitution qui voudrait que les détenus soient jugés dans un délai raisonnable. "Une détention trop longue devient arbitraire", a souligné le président de la Cour d'Appel, Olivier Sronvie.

A en croire le président de la Cour d'Appel de Lomé, les affaires de trafics de drogues ont diminué; ce qui signifie que la lutte contre le trafic des stupéfiants porte ces fruits. Mais, selon l'avocat général, les condamnations ne semblent pas porter leurs fruits, dissuader les éventuels candidats à ces actes, puisque, poursuivra-t-il, le nombre de cas augmente d'année en année. Gnambi Garba a, le temps de son discours, appelé à une réflexion sur les causes de ces actes, afin de trouver une solution plus efficace à la criminalité. "Ça ne sert à rien d'attendre que des crimes soient commis pour condamner après", a-t-il déclaré.

La Rédaction

Musique

YATEGA, un reggeaman hors norme

suite de la page 4

On peut d'ores et déjà savourer certains clips-vidéo de Tchotchoké sur les télévisions de la place. Des chansons de cet album annonce le début et la fin de quelques films du cru. Relativement aux premiers pas de géant de YATEGA, tout porte à croire qu'il sera un virtuose. Il nous a confié qu'il a pratiquement finalisé un second album et que le reste n'est qu'une affaire de sous. Il a préféré gardé pour lui le titre de ce "joyau" comme il l'appelle. Les sources d'inspiration de l'artiste YATEGA proviennent de l'appréciation qu'il fait sur les

vedettes de la chanson et des événements liés à sa vie. Le reggeaman YATEGA est un véritable espoir pour la musique togolaise. Quand nous l'avons rencontré, il nous a chantés quelques morceaux de son album Tchotchoké. Franchement, il nous a chavirés. Nous en appelons aux bonnes volontés pour le soutenir en vue de sa promotion. Car, c'est un digne fils du pays qui saura porter hauts le drapeau togolais partout où besoin saura. Il répond au numéro (00228) 90 65 70 46.

Céphas Laré

TINGO-TINGO

Directeur de Publication: Augustin Assiobo

Adresse: Ablogamé N°1 BP: 1999 Lomé-Togo

Tel. (228) 90 04 22 41

E-mail: journaltingo@yahoo.fr

Récupéré N° 0027 du 30 juillet 1998

Tirage: 2500 expl. Imp: TINGO-TINGO Tel. 90 04 22 41 (Lomé-Togo)

Difficulté pour trouver un sélectionneur pour les Eperviers

Le P.M. Ahoomey-Zunu siffle la fin de la pagaille

Depuis quelques mois déjà, l'équipe nationale qui fait la joie de tout le peuple togolais du nord au sud, sans distinction d'appartenance ethnique, religieuse, ou politique, est sans sélectionneur. En effet, depuis l'arrivée à terme du contrat du technicien français Didier Six, le ministère de la jeunesse et des Sports et la Fédération Togolaise de Football peinent à trouver un entraîneur pour les éperviers. Et c'est en fin de semaine dernière que le Premier Ministre lui-même vient s'investir personnellement dans le dossier.

Le chef du gouvernement togolais, en la personne de Séléagodji Arthème Ahoomey-Zunu, a enfin décidé de résoudre

définitivement la chicane (si on peut le qualifier ainsi) qui oppose la Fédération Togolaise de Football (FTF) et son ministère de tutelle, sur la question du choix d'un sélectionneur pour l'équipe nationale. C'est ainsi qu'il a mis sur pied un nouveau comité technique, un comité ad'hoc, dirigé par son directeur de cabinet Pré Symféitchéou, et qui devra reprendre les interviews avec les postulants retenus lors de la présélection. Le locataire de la primature a insisté sur le fait que les critères de choix ne reposent pas uniquement sur les prétentions salariales, mais sur de "véritables compétences". Ce nom devrait être dévoilé hier

mardi, mais, attendons voir si sera enfin connu aujourd'hui, si non, d'ici la fin de la semaine.

Cinq sélectionneurs furent retenus sur la short-liste depuis quelques mois déjà : il s'agit entre autres de Didier Six, Hubert Velud, Tom Saintfiel, Tchanié Tchakala et Jean-Paul Abalo Dosseh. Il importe que le nom soit très vite dévoilé pour que les joueurs de l'équipe nationale, actuellement en vacances, puissent se retrouver et nouer les techniques de jeux avant la saison des éliminatoires de la prochaine coupe d'Afrique qui s'annonce : les passionnés du football sont sur leur soif !

Yao V. Messanh

Utilisation abusive des véhicules d'Etat

La RTG 2767 à plus de 120 Km / h sur le tronçon Djağblé-Kégué

Le 1^{er} juin dernier, quand les Togolais, suivant la consigne du général Gnassingbé Eyadéma, plantaient des arbres, un autre trouve que c'est le moment de semer une zizanie et de la panique sur les rues de Lomé. En effet, aux environs de 17heures, sur le tronçon qui quitte Djağblé vers Kégué, un homme roulait à vive allure dans une voiture de marque Renault Duster, immatriculée RTG 2767.

A moment où tous les riverains se plaignaient de cette allure à occasionner un accident inévitable, c'est maintenant que notre "fonctionnaire d'Etat" sortit de "sa voiture d'Etat" et demanda à ces derniers si la voiture leur appartenait, pour se plaindre autant : c'est un véhicule d'Etat, a-t-il lâché. La vitesse à laquelle roulait l'homme peut être estimée à 120 Km/h, ce qui n'est pas du tout saillant sur une

route qui n'est pas en bon état. Et de surcroît, c'est un dimanche que notre homme fait le grand show avec la voiture d'Etat, voitures qui, en effet, ne sont en circulation que les jours ouvrables.

Prère à tous ces hommes de se saisir et savoir que la chose d'Etat appartient à toute la population, et que l'excès de vitesse, ça tue !

La Rédaction

La structure E.E.B.T.P. sur la route Hopital-Cassablanca

Les véhicules piégés par des caniveaux mal faits

Lomé est en chantier depuis quelques temps, ce n'est plus un secret pour personne. Depuis quelques années déjà, plusieurs routes sont en train d'être réhabilitées. Les travaux sont confiés à plusieurs sociétés, dont l'Etude et Exécution de Bâtiments et Travaux Publics (EETBP). Cette structure a en charge la réhabilitation de la voie qui mène de

Tokoïn Hôpital à Cassablanca. Il faut dire que sur cette voie, les véhicules glissent le plus souvent sur les dalles qui sont sur les caniveaux. Contacté par la rédaction de votre journal, le directeur de la structure affirme que ces travaux ne figurent pas dans son contrat, et qu'ils sont faits par sa bonne foi et sa volonté ! Mais cela exclut-

il le fait qu'ils soient bien effectués ? Etait-il interdit de mentionner ces travaux dans le contrat si son exécution est nécessaire pour les travaux pour lesquels on est là ? De toutes les façons, il est préférable de bien faire des travaux dont on a la charge, que de les faire de façon non professionnelle !

La Rédaction

Brevet d'Etude du Premier Cycle

91423 candidats au front depuis hier

La période d'examen de cette année scolaire 2013-2014 bat son plein. En effet, après l'examen de probatoire qui a eu lieu il y a de cela deux semaines, c'est au tour des plus grands frères du collège, c'est-à-dire les élèves de troisième de faire face à l'examen du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC), un examen qui leur donnera le quitus pour le lycée. Il a débuté depuis hier mardi sur toute l'étendue du territoire.

Les épreuves écrites de cet examen ont démarré avec les épreuves des Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) et Dictionnaire-Questions. Elles se poursuivent aujourd'hui avec les

Mathématiques et l'Anglais, demain avec l'Histoire-Géographie et les Sciences Physiques, et prennent fin vendredi avec l'épreuve de rédaction.

Rappelons que l'année dernière, quelques 90.046 candidats dont 36.553 filles ont passé l'examen de BEPC au Togo, contre 91423 candidats cette année sans les élèves du complexe scolaire privé laïc Futures Élités, soit une légère augmentation de 1377 candidats. La période des examens se poursuit tout au long de ce mois et prend fin avec l'examen du baccalauréat deuxième partie qui se tiendra du 17 au 21 juin prochain, cou-

plé du CEPD qui autre se tiendra du 18 au 20 juin. Bonne chance donc à tous les candidats et candidates, et surtout, pas de tricherie ! Et vivement que le ministre Maganawé, alias Rideau blanc trouve une solution aux 46 élèves du complexe scolaire privé laïc Futures Élités et que son collègue de l'enseignement supérieur, le faux syndicaliste Octave Nicoué Broohm sache qu'avec sa décision impopulaire qui consiste à augmenter les droits d'inscription et à fermer les comptes quand il ne fallait pas, plusieurs dizaines d'élèves ne passeront pas, cette année, le baccalauréat.

Yao V. Messanh

Humiliation, déshonneur, ignominie, infamie, opprobre, turpitude, affront et bassesse de M. Makeze Tebie, directeur du complexe scolaire privé laïc Futures Élités

L'homme s'en fuit avec les frais d'inscription à l'examen du BEPC !

*La session des malades, la seule alternative !

L'histoire du directeur qui est porté disparu avec les frais d'inscriptions de ses élèves à l'examen du BEPC est une triste réalité. Nous sommes dans le quartier d'Attigou situé quelque part au Nord-Est de Lomé. Mis à la touche par leur directeur, certains élèves n'ont pas eu accès aux centres d'examen depuis hier et ne peuvent donc pas composer. Il s'agit en effet des 46 candidats du complexe scolaire privé laïc Futures Élités, qui pourtant se sont préparés à l'évènement. Et pour cause, leur directeur en la personne de Makeze Tebie ne les a pas inscrits, malgré le fait qu'ils aient payé les frais dus ; un véritable coup dur porté à leur moral depuis le vendredi dernier quand

ils sont allés vérifier leurs numéros de table : "Je suis psychologiquement abattu, sans force parce que je me suis bien préparé pour cet examen. Malheureusement je serai à la maison", s'est indignée une élève au milieu de ses amis abattus.

Quant aux parents, la déception est grande : une des mères était intervenue hier matin sur les ondes de Victoire Fm : que de détresse, de pleurs et de lamentations. Dans l'enceinte de ladite école, elles étaient complètement déboussolées.

Selon les enseignants tous surpris par cette mauvaise nouvelle, cet acte posé par leur directeur est une honte pour tout l'établissement : "On appelle cela de l'irresponsabilité", a déclaré

l'un d'entre eux, avant d'inviter les élèves à prendre courage et d'être forts pour traverser la situation.

A ces élèves reste une seule option : la session des malades, souvent réputés plus difficiles que la session normale. Courage donc à eux !

C'est le lieu ici d'aborder le cas des candidats que le ministre Octave Nicoué Broohm a recommandé de ne pas enregistrer pour cause de retard. Il est vrai que nous ne saurions encourager le retard dans le dépôt des dossiers de candidatures à l'Office du Baccalauréat. Cependant, ce que nous reprochons au ministre zélé, c'est le fait de dire à ces messieurs de l'Office du Baccalauréat d'augmenter, dans le mois de novembre 2013, les frais d'inscription du baccalauréat qui, cette année, passe de 11200 fCFA à 12 200 fCFA, soit une augmentation de 1000 fCFA. Sans aucune raison. Si pour lui 12 200 fCFA sont faciles à trouver, pour les pauvres que nous sommes, c'est difficile. Surtout lorsque vous avez deux, trois ou quatre enfants en terminales. Ainsi avec cette décision impopulaire du ministre Octave Nicoué Broohm, plusieurs dizaines de candidats ne passeront pas le baccalauréat. Et c'est triste !

Yao M.

Lutte pour les conditions de travail dans le corps judiciaire togolais

Les greffiers ont protesté lundi par un sit-in

Les greffiers du Togo, mécontents du gouvernement, expriment leurs mécontentements à travers un sit-in qu'ils ont observé lundi au palais de la justice de Lomé. Ce sit-in vise à attirer l'attention des autorités togolaises sur leurs conditions de vie et de travail et la mise en place de décrets d'application de leur statut particulier avant la fin de cette année 2014. Ces greffiers, pour la plupart, habillés en toge, se sont montrés déterminés à mener jusqu'au bout leurs revendications.

Ils réclament, en effet, un statut autonome, propre à eux, tout comme le souligne ici Me Me Babatundé Abdel Salem, secrétaire général de l'Association des Greffiers du Togo : "Tous les greffiers du Togo du nord jusqu'à Lomé ont décidé d'entrer en grève en toge en faisant un sit-in au palais de justice de Lomé parce que nous réclamons un statut autonome, propre aux greffiers depuis 2006 jusqu'à présent, cela n'a pas été obtenu".

Demande faite depuis 2006, l'obtention d'un statut propre au corps des greffiers n'est pas seulement les revendications

dont la satisfaction est exigée par les greffiers dans les plus brefs délais. En effet, ils réclament les primes d'audience et de transport accordées aux magistrats au détriment du corps des greffiers. "Depuis 2006, nos aînés ont commencé une lutte pour obtenir notre statut autonome, statut que jusqu'à présent, nous n'avons pas encore obtenu ? Nous luttons et nous sommes en discussion avec nos autorités. Ces discussions n'ont pas encore abouti. Apparemment nous ne sommes pas en bonne voie et c'est pour leur faire comprendre que nous ne sommes pas d'accord avec le fait que nos discussions n'évoluent pas que nous avons organisé ce sit-in", a expliqué le secrétaire général de l'Association des Greffiers du Togo.

"Parmi nos revendications, nous faisons comprendre que nous travaillons avec les magistrats, nous allons aux mêmes audiences. Et si l'audience doit durer de 8 à 20 heures, le greffier est là. Donner une prime d'audience et de transport aux magistrats et ne pas en faire de même pour les greffiers est une injustice", a-t-il ajouté.

Yao M.

REMERCIEMENTS

Togbui Christophe Kangni ADJANOH, Chef quartier Dogbéavou, M. Assion Kogli ADJANOH, Chef de la Collectivité ADJANOH, Madame Ayélévi Thérèse AMEVOH, née GABIANOU ses frères et sœurs, Veuf Messan Héba LAMADOKOU, Les familles parentes alliées et amies, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors des obsèques de leur très chère et regrettée :



Ayokovi Léontine GABIANOU-ADJANOH dite "TINAVI", Rappelée à Dieu le 03 Mai 2014 dans sa 52^e année

Dans l'impossibilité de vous toucher, vous renouvelent leurs sincères remerciements. Que Dieu Tout-puissant vous rende au centuple tous vos bienfaits.

OFFRE D'EMPLOI

Une société de la place recherche, dans le cadre du renforcement de son équipe, un traducteur de langue FRANÇAIS-ANGLAIS

Toute personne intéressée par le présent avis est priée de contacter le 90 04 22 41 pour les pièces à fournir.

Sté CHAMPBELL



**Siège: 253, rue du Chemin de fer B.P. 60155 /
Tél.: 22 20 37 73 / Fax: 22 22 54 45 Lomé-TOGO**

Qui peut être candidate ?

- Etre de nationalité togolaise, célibataire sans enfant, ni précédemment mariée ;
- Avoir entre 18 et 25 ans ;
- Etre d'une bonne moralité et avoir une excellente réputation ;
- Avoir une taille minimale de 1,70m ;
- Parler couramment le français ;
- Remplir et signer la fiche de participation au concours national Miss Togo 2014.

Quelles pièces fournir ?

- Certificat de nationalité togolaise ;
- Acte de naissance ;
- Attestation de scolarité ;
- Carte d'identité nationale ou scolaire ;
- 2 photos d'identité de face.

Où s'inscrire ?

- Siège du Comité National Miss Togo ;
- Directions Régionales de la Culture ;
- Inspections de la Jeunesse et des Sports ;
- Bureaux des Préfectures.

Comité National Miss Togo
B.P. 939 Lomé - Togo ;
Tél. : (+228) 22 22 00 27
E-mail : misstg@misstogo.tg
togomiss@yahoo.fr
www.misstogo.tg



moovsponsor officiel
**Les conditions d'éligibilité,
les cadeaux et le programme**



Election Miss Togo 2014

PROGRAMME 2014

Lancement officiel : 21 mars

Ouverture des candidatures : 24 mars

Clôture des candidatures : 27 juin

Présélections préfectorales : 07 au 16 juillet

REGIONALES :

Région des Savanes

Samedi 12 juillet, Dapaong - Hôtel Dapaong

Région Centrale

Vendredi 18 juillet, Sokodé - Affaires sociales

Région de la Kara

Samedi 19 juillet, Kara - Palais des Congrès

Région des Plateaux

Sam. 26 juillet, Atakpamé-Centre Culturel d'Agbonou

Région Maritime

Samedi 02 août, Lomé - Hôtel Eda Oba

GRANDE FINALE : Samedi 30 août

Palais des Congrès de Lomé

Thème 2014Les TIC au service de l'éducation
des jeunes en milieu rural

COMMUNIQUE DE LA LONATO

La Direction Générale de la Loterie Nationale Togolaise porte à la connaissance de son aimable clientèle qu'elle distribue des gains plus alléchants avec de nouveaux coefficients multiplicateurs de paris sur trois (3 NAP), quatre (4 NAP) et cinq (5 NAP) de LOTOSPORTS à compter du tirage N°45/14 du 24 mai 2014.

Profitez de cette promotion exceptionnelle valable pour la raison australienne 2014:

Avec un jeu de trois cents (300) francs CFA, vous gagnez:

TYPE DE JEU	GAIN RELEVÉ	GAIN NORMAL
5 NAP	90.000 F CFA	75.000 F CFA
4 NAP	36.000 F CFA	30.000 F CFA
3 NAP	18.000 F CFA	15.000 F CFA

La Direction Générale



LOTIERIE NATIONALE TOGOLAISE

BOURSES LONATO

Calendrier de paiement

Types de bourses	Fonds d'équipement	Prime du 1er trimestre	Prime du 2 ^e trimestre	Prime du 3 ^e trimestre
Bourse pleine	30.000	15.000	15.000	15.000
Demi bourse	15.000	7.500	7.500	7.500
Quart de bourse	7.500	3.750	3.750	3.750

Périodes des paiements des bourses

* Fonds d'Equipement: dès la rentrée scolaire

* Prime du 1er trimestre: en Décembre

* Prime du 2^e trimestre: en Mars

* Prime du 3^e trimestre: en Juin

Durée de jouissance : deux (2) années scolaires

AVEC LA LONATO

Excellente rentrée scolaire

Avec la Lonato jouer petit pour un gros gain garanti

Avant

Après



DU NOUVEAU À LOME

La boutique des Cauris et des Perles

*Pour tous vos problèmes de Cauris
perles, chaussures, une seule adresse*

CAURIS - PERLES



Boutique située sur le boulevard du 13 janvier en face du Ministère de la Justice non loin de l'école ESGIS à Gbadoékomé- Kodjoviakopé.
Tél: (+228) 90292976 ou (+228) 98403340
mail: houkpeablavi2013@yahoo.fr

La Bibliothèque Diocésaine Saint-Augustin, œuvre sociale de l'archidiocèse de Lomé, sise à Brother Homé/ Assigamé

Promu dans les années 1975 par SE Mgr Robert Casimir Dosseh-Anyron, le projet de Bibliothèque Diocésaine Saint-Augustin n'a vu sa réalisation qu'en 2002. Espace de lecture et de documentation, la Bibliothèque s'offre à un public de prêtres, de séminaristes, et à toute personne de bonne volonté, désireuse de se former et de s'informer y trouve son compte. C'est dire que la BIDISA est accueillante à tous.

Sa gestion est confiée aux sœurs de Saint-Augustin dont la vocation est l'Évangélisation par le livre et les médias.

La Bibliothèque Saint-Augustin a donc été installée au Centre Christ Rédempteur (Ancienne Ecole Professionnelle) BROTHER HOME sur un espace de 400m² et inaugurée le 30 juillet 2002 par son Excellence Mgr Philippe Fanoko KPODZRO avec pour mission et objectifs :

- de constituer et mettre à disposition de tous les publics des collections de différents types de documents à des fins d'information, d'éducation, de culture et de loisir ;
- d'offrir un accès à l'information sous toutes ses formes et favoriser son appropriation ;
- d'être un espace public de rencontre, de confrontation d'idées et de débats citoyen entre les générations et les communautés ;
- de participer à la formation initiale et continue de tous les âges ;
- de contribuer à la promotion et à la diffusion de la création culturelle nationale et internationale...

Dix ans après sa création, nous pouvons inventorier de nombreuses réalisations de cette œuvre diocésaine dont le patrimoine s'élevant actuellement à plus de 30.000 ouvrages, religieux et de culture générale, et une salle de lecture aérée. Avec un personnel passionné et motivé, la Bibliothèque Saint-Augustin (BIDISA) a nourri et continue de nourrir toute sorte de public, fidèle à sa mission.

Les ateliers de lecture, d'écriture, de dessin, de culture numérique et de jeux éducatifs que nous proposons depuis quelques années ont imprimé un rythme à la vie de la Bibliothèque diocésaine Saint-Augustin qui connaît un développement planifié. Les 21 mars de chaque année depuis 2009, nous organisons les «tams-tams pour la Paix et la Réconciliation au Togo» dans les sept diocèses afin de développer le sens du dialogue et la culture de paix chez les enfants de 6 à 13 ans.

L'ouverture d'un espace numérique constitue une avancée majeure dans la vie de la Bibliothèque. A travers cet espace numérique, les abonnés ont accès aux ordinateurs connectés à Internet pour faciliter les recherches, ceci pour réduire la fracture numérique existant entre les pays du Nord (pays développés) et les pays du Sud (pays en voie de développement).

LA BIBLIOTHEQUE DIOCESAINE SAINT-AUGUSTIN

Heure d'ouverture: lundi à vendredi de 08h00 à 12h00 et 14h30 à 17h30/ Samedi 09h00 à 13h00
Abonnement: Adulte- 2500f par an/ Etudiant et apprenti: 2000f par an/ Elèves: 1500f par an
Contact: 00228 22 36 58 30 / 22 21 22 77. mail: bibliothequediocesaine@gmail.com

DU NOUVEAU A LOME

BOUTIQUE MAFLO-SHOP,

LE NOUVEAU COIN CHIC DE LA CAPITALE

Recherchez-vous un coin chic pour vous retrouver entre amis ? Vous demandez vous ou trouver un bon restaurant pour manger ? Avez-vous besoin d'une boutique de prêt à porter pour Hommes et dames ? Pensez-vous à une bijouterie ou on vous réservera le meilleur accueil ?

Une seule adresse. **LA BOUTIQUE MAFLO-SHOP.** Située sur le boulevard de Zio à coté de l'école Primaire centrale de Hédranawoé, **LA BOUTIQUE MAFLO-SHOP** vous offre une diversité de service avec sa buvette, son restaurant aux mets très délicieux, sa boutique de prêt à porter pour homme, dame, enfant et sa bijouterie de haute gamme.



A MAFLO-SHOP, c'est un accueil inoubliable qui vous attend et un service hors pair.
A MAFLO-SHOP/ 90 01 67 57 / 99 42 64 60 / Située sur le boulevard de Zio à coté de l'école Primaire centrale de Hédranawoé / vous trouverez tout ce que vous voulez !!!



TRANCHE COMMUNE ENTENTE



2014

Achète ton ticket à 200 F CFA

Gratte et **Gagne**

jusqu'à
500.000 F CFA
 au GRATTAGE



et jusqu'à

8.000.000.000
 au TIRAGE F CFA